

Article 21 du Règlement

● (1405)

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

ON DÉPLORE QUE LES BANQUES ALIMENTAIRES SOIENT
NÉCESSAIRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, il est honteux de voir de nos jours, malgré les richesses en ressources humaines et naturelles du Canada, des milliers de Canadiens faire la queue en public pour chercher de quoi nourrir leur famille aux banques alimentaires à Vancouver, Toronto, Montréal et dans plusieurs autres localités.

Certains se retrouvent là parce qu'ils n'ont pas les compétences requises pour travailler. Pour d'autres, c'est parce que, dans le système actuel, les garderies ne sont pas assez nombreuses. J'ai appris récemment que, comme les systèmes de soutien sont insuffisants, les personnes qui sortent des hôpitaux psychiatriques doivent aujourd'hui fréquenter les soupes populaires.

Je dis, monsieur le Président, à vous et aux députés, que quelque chose cloche dans notre façon de mener le pays si nous devons compter sur les Églises et les bénévoles pour nourrir nos citoyens. Vous connaissez aussi bien que moi, monsieur le Président, la situation à la banque alimentaire de Vancouver, à l'angle des rues Georgia et Burrard. Je prie instamment le gouvernement d'accepter les recommandations de la Conférence sur la faim qui a eu lieu il y a trois semaines, et d'agir pour remédier à la situation.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GUERRE DE L'IRAN ET L'IRAK—LES RÉSOLUTIONS DES
NATIONS UNIES DEMANDANT UN CESSER-LE-FEU

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): La malheureuse et tragique guerre entre l'Iran et l'Irak entre dans sa septième année, causant des pertes en vies humaines toujours plus considérables et un tort considérable à l'économie de la région. Le Moyen-Orient est déjà une région à fortes tensions politiques et ce conflit prolongé pourrait prendre une ampleur tragique pour nous tous.

J'attire l'attention sur les sages propos de notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), qui a exhorté les parties à se conformer à la résolution n° 582 du 24 février et à la résolution n° 588 du 8 octobre du Conseil de sécurité des Nations Unies, lesquelles demandent un cessez-le-feu immédiat, le repli aux frontières internationalement reconnues et l'amorce de négociations en vue d'un règlement pacifique du conflit grâce aux bons offices du secrétaire général de l'ONU.

J'exhorte donc les parties en conflit, de même que tous les gouvernements, à tenir compte de la déclaration de notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à mettre fin le plus tôt possible à cette guerre tragique.

VIA RAIL

L'ESSAI DU RAIL-BUS DE CONCEPTION BRITANNIQUE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, on a porté l'insulte à son comble au Manitoba. Nous avons appris récemment que VIA Rail projette d'essayer un rail-bus britannique de 500 000 \$ cet hiver plutôt que de poursuivre les essais du prototype de 150 000 \$ mis au point au Canada—au Manitoba, justement. En permettant à VIA Rail de faire cela, le gouvernement fédéral a rompu un accord conclu en 1984 visant à poursuivre les essais du rail-bus canadien devant être mis en service dans le Nord, notamment dans la circonscription du député de Churchill (M. Murphy). Voilà un autre exemple d'accord canado-manitobain rompu par le gouvernement fédéral.

Nous avons aussi appris aujourd'hui que les conservateurs envisagent de former un nouveau club dont les membres verseraient 5 000 \$ pour pouvoir bavarder avec le premier ministre (M. Mulroney). Je puis vous dire, monsieur le Président, qu'après la décision qui a été prise au sujet du F-18 et de beaucoup d'autres questions touchant la ville de Winnipeg, les conservateurs pourront se compter chanceux s'ils trouvent un citoyen de Winnipeg qui veuille payer seulement 5c. pour faire partie de ce club.

* * *

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

HOMMAGE AU TRAVAIL DU MENNONITE CENTRAL COMMITTEE

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, tout récemment, le *Mennonite Central Committee* ou comité central des Mennonites a inauguré un centre d'entraide communautaire à Brandon, au Manitoba. Ce centre fournit des vêtements aux personnes nécessiteuses et vendra également de l'artisanat des pays du tiers monde. Ce n'est là qu'un exemple des nombreux projets parrainés par le comité central, organisme très respecté qui effectue un excellent travail tant au pays qu'à l'étranger.

Cette année, le comité dépensera quelque 15 millions de dollars dans les pays en voie de développement. Plus de la moitié de ces fonds proviennent des communautés mennonites de tout le Canada. Actuellement, plus de un millier de volontaires du comité travaillent dans 50 pays en voie de développement. Parmi leurs nombreuses activités, mentionnons les services d'alphabétisation et d'éducation sanitaire et l'enseignement de meilleures techniques agricoles.

● (1410)

Le *Mennonite Central Committee* s'est taillé une réputation inégalée dans les pays du tiers monde. Il nous offre un excellent exemple de ce que les bénévoles canadiens peuvent accomplir. Ces volontaires prouvent que la coopération est un moyen désintéressé à la portée des Canadiens pour améliorer la qualité de la vie au Canada et ailleurs dans le monde.